



Ecole intercommunale  
des Ondines

54, rue des écoles  
16460 AUNAC  
05.45.22.50.59  
ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>  
Séance du mardi 16 mars 2021

La séance est ouverte à 18 heures par M<sup>R</sup> CERTIN directeur de l'école.

### I Membres présents

Élus des communes du SIVM: M<sup>R</sup> QUÉRAUX , président du SIVM d'Aunac,  
M<sup>R</sup> CHAMPALOUX (AUNAC SUR CHARENTE), M<sup>R</sup> CRINE (LICHÈRES), M<sup>ME</sup> MAINGUET (CHENON),  
DDEN : M<sup>ME</sup> VIDAL  
Représentants des parents d'élèves: M<sup>ME</sup> PALOMBO, M<sup>ME</sup> PROVOST, M<sup>ME</sup> GONÇALVES  
Enseignants : M<sup>R</sup> CERTIN, M<sup>ME</sup> DUPUIS-MALLINGER, M<sup>ME</sup> BRUNAUD,  
Invités – Association des Parents d'élèves : M<sup>ME</sup> ROCHERON

### II Membres excusés

M<sup>ME</sup> ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Éducation Nationale  
Représentants des parents d'élèves  
Elus : M<sup>R</sup> CHARRIAUD (SAINT-FRONT), M<sup>R</sup> BEAU (MOUTONNEAU), M<sup>ME</sup> PINEAU (MOUTON),  
ENSEIGNANTS : M<sup>ME</sup> MERLET enseignante complément de service,

### III Ordre du jour

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent
- 2) Projet d'école 2018-2022 et projets de classe (sorties et activités)
- 3) Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2021
- 4) Actions de l'A.P.E.
- 5) Travaux et investissements effectués et à venir
- 6) Questions diverses

### IV Déroulement de la séance

#### **1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent (en date du 03 novembre 2020)**

Le Compte-rendu du Conseil d'école précédent a été validé à l'unanimité.

#### **2) Projet d'école 2018-2022 et projets de classe (sorties et activités) :**

→ *Ouverture sur le monde et Coopération* :

**Axe 1** : développer le sens du dialogue, de la négociation, du consensus, le travail en équipe,  
**Axe 2** : intégrer et respecter les règles de vie collective  
**Axe 3** : acquérir le sens de la responsabilité, individuelle et collective, en matière de sécurité et de santé notamment  
**Axe 4** : respecter autrui (civilité, refus des stéréotypes et des discriminations).

Comme énoncé lors du premier Conseil d'école, depuis quelques années maintenant, pour atteindre cette multitude d'objectifs, des ateliers coopératifs se sont développés sous l'impulsion des enseignantes de l'école.

Malgré la crise sanitaire nécessitant le non-brassage des élèves entre les classes, l'équipe enseignante tient à rappeler lors de ce conseil d'école que ces moments de partage et d'entraide restent toujours une priorité dans son esprit (jeux de société, pratiques de lecture, confection commune mensuelle de gâteaux pour fêter les anniversaires, préparation d'expositions, confection de soupes et objets pour les marchés périodiques...).

☛ 26/02/2021 : Présentation de l'Inde par Kinalh native du pays et woofeuse chez monsieur et madame HAMON

→ *Développement durable* :

La thématique abordée est celle de l'alimentation et de son impact : Comment éveiller l'esprit critique quant aux choix, aux pratiques et aux modes de consommation alimentaires ?

**Axe 1** : le goût - le goût s'éduque pendant l'enfance, puis évolue en fonction des habitudes alimentaires et des cultures, il demeure lié à des valeurs essentielles : le plaisir et la sociabilité

☛ Anniversaires de la maternelle fêtés autour de la dégustation de fruits

**Axe 2** : l'alimentation, l'environnement et l'agriculture - Prendre conscience des problématiques engendrées par le fait de se nourrir : les modifications dans le paysage et les écosystèmes

☛ Entretien régulier du poulailler par les maternelles

☛ 05/03/2021 : Visite de l'exploitation de Franck GALOGER, apiculteur local et du refuge (CP-CE1)

☛ 12/03/2021 : Installation d'un piège à frelons asiatiques (CP-CE-CM)

☛ 22/03/2021 : Création du jardin floral à destination des insectes butineurs, boutures et mode de reproduction des plantes (CE2-CM), puis 03/05, 20/05 et 01/07

☛ Mise en place et entretien d'une ruche (CP-CE1)

☛ Prévion d'une visite d'une exploitation agricole, avec pour objectif d'observer l'impact des cultures sur le paysage (CE2-CM)

**Axe 3** : le gaspillage alimentaire – expérimentation d'actions et de projets dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire

- ☛ Poursuite de la pesée des restes, utilisation du composteur, nourrissage des poules,...

**Axe 4** : l'alimentation et la santé

☛ Le partenariat avec PETR Pays du Ruffécois, IREPS et la maison de Santé au travers du Plan de Prévention du surpoids chez l'enfant (soutenu par l'ARS) est mis à mal par les contraintes sanitaires actuelles ; ainsi, les modules à destination des familles ont pour le moment été annulés. A seulement été maintenue l'opération du Code couleurs sur les menus de cantine correspondant aux classifications du plan alimentaire départemental et l'ajout de pistes de menus pour les familles le soir. Un sondage parviendra prochainement aux familles pour connaître leurs retours et évaluer cette action. Les familles sont invitées à envoyer aux enseignants des photos de plats réalisés le soir à la maison, qui seront publiées sur le blog.

**Axe 5** : le thème de l'alimentation comme patrimoine et cultures d'hier, d'aujourd'hui et de demain

- ☛ Pas d'organisation de petits déjeuners autour du monde pour le moment

Trop de contraintes entourent l'organisation d'EcOlympiades déjà annulées l'an dernier pour cause de confinement et de toute autre manifestation (fête de fin d'année) ; elles n'auront malheureusement pas lieu cette année encore.

→ *Éducation Artistique et Culturelle (multiplier les rencontres et les pratiques pour s'approprier des connaissances)*

**Axe 1** : la littérature : susciter l'envie de lire, former des lecteurs compétents et actifs, ayant goût et intérêt pour la lecture sous toutes ses formes.

☛ L'Animation de la BCD en partenariat avec l'association Lire et Faire Lire (Mme VIDAL intervient tous les jeudis de 13h00 à 14h30 auprès des élèves de CE2-CM et Annie ALLONCLE, enseignante à la retraite les mêmes jours de 14h30 à 16h avec les GS-CP-CE1) a été annulée quelques temps. Mme Vidal est de retour depuis mars. Une reprise est envisagée après les vacances d'avril pour Mme Alloncle.

- ☛ 26/02/2021 : Participation au Premier Tour du Concours de Scrabble Scolaire (CE2-CM)
- ☛ 27/03/2021 : Participation à la Finale Régionale du Concours de Scrabble Scolaire (CE2-CM)

**Axe 2** : le spectacle vivant : cultiver la sensibilité, la curiosité et le plaisir à rencontrer des œuvres et des artistes ; identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels.

☛ Les théâtres, cinémas et lieux de culture étant fermés, l'ensemble des réservations de spectacle a été annulé.  
☛ 11/01/2021 : rencontre entre les CE2-CM d'Aunac et Genouillac et Cléo T. au Théâtre des Carmes (dérogation obtenue). Si les conditions le permettent, les élèves feront la Première Partie de son concert et apparaîtront dans son spectacle au mois de juin.  
☛ 06/05/2021 visite de la salle de spectacle des Carmes et d'une exposition temporaire à La Rochefoucauld

**Axe 3** : le Patrimoine : observer, apprécier et interroger notre patrimoine, bâti ou naturel, en saisir la profondeur historique et sociale.

- ☛ Rien n'avait pu avoir lieu autour du 11 novembre. Lionel BOURGUIGNON a proposé de revenir pour parler du 8 mai.
- ☛ 06/05/2021 : visite de La Rochefoucauld (CE-CM)

**Axe 4** : la musique : mettre en œuvre et s'intégrer dans des processus de création, concevoir et réaliser la présentation de productions.

☛ Le Projet de création avec Julien BIROT sur la base de sa résidence d'artiste au Groënland a eu lieu chaque jeudi de janvier et février. Une dernière rencontre est envisagée au mois de mai pour réaliser un produit fini de ces rencontres.  
☛ La Classe Chanson « FrancoFolies » initialement prévue du 04/04/2020 au 09/04/2020 a été reportée du 20 au 25 juin 2021 en espérant que les contraintes sanitaires soient amoindries.

→ *Pratique sportive :*

Athlétisme : le Pays du Ruffécois a fourni à l'école le matériel Athlétisme pour la Période 04 (lancer, courir, sauter)

Cycle natation : il est à craindre que le cycle ne puisse pas se tenir cette année encore

→ *Projets de classe :*

PS-MS-(GS) :

- La Classe en forêt se poursuit chaque jeudi matin avec la création d'une émission Périodique intitulée « Télé Forêt »  
- L'opération sacs à albums décrite lors du Premier Conseil d'école est en cours avec des précautions sanitaires importantes.  
- 2 Ateliers compost avec Charente Nature et Calitom

GS-CP-CE1 : - La classe a été sélectionnée pour participer à des ateliers d'étude du sol avec Charente Nature (5 animations prises en charge par la Région) ; 2 ont déjà eu lieu : 22/01/2021 et 19/03/2021  
-

CE2-CM1-CM2 : - Anglais : intervention de Mme Ashbolt une fois par semaine (suspendue quelques temps, puis reprise depuis mars)  
- Liaison avec le collège : visite du collège incertaine

### **3) Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2021 :**

**Cadre général** : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 (dit « décret Peillon ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 9 demi-journées dont le mercredi matin, durée d'enseignement maximum : 5h30/j et 3h30/ ½ j, PEdT: non obligatoire

**Cadre dérogatoire 1** : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 « dit décret Peillon dérogatoire » : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 9 demi-journées, dérogation aux 5h30/j et 3h30/ ½ j d'enseignement maximum.

**Cadre dérogatoire 2** : Décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 (dit « décret Hamon ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées dont 5 matinées pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j ; Activités périscolaires regroupées sur un après-midi.

**Cadre dérogatoire 3** : Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 (dit « décret Blanquer ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j.

Le cadre dérogatoire 3 a été validé à l'unanimité et est donc reconduit pour une durée de 3 ans. Le formulaire dûment rempli sera transmis aux services de l'Inspection. L'argumentaire déployé sera le suivant :

« La majorité des familles a fait savoir que le rythme proposé à l'école des Ondines lui convenait ; depuis trois ans elle a démontré qu'elle était en mesure d'assumer la mission éducative pour ses enfants les mercredis matin.

Le Centre Social de Mansle assure un accueil ces mêmes matinées et propose des activités riches et encadrées par des animateurs diplômés.

Le SIVM n'est plus en mesure d'assurer des Temps d'Activité Périscolaires de qualité compte-tenu des difficultés à trouver des personnes bénévoles et de la baisse des dotations. Les temps de TAP ne semblent plus correspondre à la philosophie originale que visait le SIVM en 2015 via le PEdT. »

#### **4) Actions de l'APE :**

L'APE est contrainte cette année d'effectuer de petites actions, en proposant notamment l'achat de :

- chocolats et sapins lors de la période de Noël ;
- madeleines Bijoux et chocolats en février-mars ;
- plants de légumes (prévisions en mai avec les serres Deschamps) ;
- madeleines Bijoux (prévision en fin d'année).

L'entreprise Sabatier poursuit le rachat du papier et des cartons de la benne.

L'APE se pose la question de l'organisation de la brocante sur le Champ de Foire (sera-t-elle possible?)

L'équipe enseignante fait savoir qu'elle n'envisage pas de fête de fin d'année d'envergure. L'APE ne pourra donc s'y associer comme de coutume.

L'APE n'a pas non plus participé à l'achat de livres puisque le libraire Mr Pilorget n'a pas pu être accueilli dans l'école cette année.

L'APE participe au financement de la classe découverte des CE2-CM à hauteur de 3000 euros.

#### **5) Travaux et investissements effectués et à venir :**

##### Matériel informatique

L'école a voulu profiter de l' **Appel à projets national pour un socle numérique dans les écoles élémentaires** afin de poursuivre le renouvellement de son parc informatique. Voici donc les demandes qui ont été formulées après conseils de la référente TUIC (Technologies Usuelles de l'Information et de la Communication) de la DSDEN.

- ❶ Un tableau blanc spécial vidéoprojection (**478,80€ TTC**)
- ❷ Un vidéoprojecteur interactif (**2323,20€ TTC**)
- ❸ Les frais de modifications électriques, d'installation et de paramétrage (**855,20 TTC**)
- ❹ L'abonnement pour une durée de 4 ans au service ENT One (**528€ TTC**)

Le montant total s'élèverait à 4285,20€ TTC (aide de 70% soit 2894€ à déduire si dossier APPSNEE retenu, ce qui représente une somme de **1391,20 € TTC à charge du SIVM**).

##### Bâtiments

Le chantier pour le préau dans la cour élémentaire devrait débuter à l'été. Le demande de Permis de Construire est en cours Il apportera un confort supplémentaire pour les enfants et les adultes de l'école.



##### Budget de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement qui a été alloué jusqu'à ce jour était devenu très confortable. Au regard du nombre d'élèves à la baisse et des budgets de plus en plus restreints des Mairies, l'équipe enseignante confirme qu'elle fera de son mieux pour qu'un budget réduit de 1000€ n'impacte que légèrement les enseignements prodigués.

##### Contrats aidés :

En ce qui concerne le contrat aidé de Hela GORRE, qui est arrivé à échéance les enseignants ont, après échange avec Nicolas QUERAUX, pris acte qu'ils ne bénéficieront plus de nouvelle aide humaine pour l'année 2021. C'est certainement la concession la plus importante qui soit réalisée de leur part car cette décision impactera grandement la dimension pédagogique de leur pratique en défaveur notamment des élèves les plus en difficulté. Il est nécessaire de rappeler ici l'envergure des tâches remplies successivement par Valentine GOUMAIN, Manon GUILLON, Marianne CHAUSSE et HÉLA GORRE au sein de l'établissement depuis de nombreuses années : le travail qu'elles ont effectué sur le temps scolaire auprès des enfants en partenariat avec les enseignants fut un atout indéniable pour la réussite des élèves. Ce fut notamment le cas dans la classe de GS-CP-CE1 où elles ont pu jouer le rôle d'ATSEM, en CE2-CM où elles effectuaient des missions d'accompagnement dans une classe à triple niveau depuis la fermeture de la quatrième classe (étayage, reformulation de consignes, ateliers en groupes restreints, de recherche, d'informatique, de lecture...). L'absence humaine concédée pour

l'année 2021 aura forcément des répercussions sur les enfants les plus fragiles qui ne pourront plus bénéficier d'un accompagnement et d'une stimulation quasiment permanents par un adulte. La gestion d'un triple niveau entraîne forcément des moments où l'enfant est seul face à la tâche en l'absence d'une présence humaine supplémentaire.

Il ne faut pas non plus négliger l'aide que ces employées intercommunales apportaient dans certaines missions de direction coûteuses en temps. Dans une école à trois classes, le Directeur dispose d'une journée par mois pour la piloter. Cela suffit à peine pour remplir les tâches de gestion courante, pas pour entourer au mieux les élèves et leur faire vivre des expériences marquantes. Cet aspect là sous-entend un investissement horaire bien plus conséquent (rencontre de partenaires, rédaction de projets et de compte-rendus, recherche de subventions...)

M. Quéraux indique qu'une partie des missions allouées aux employés successifs sous contrat aidé permettait de soulager la secrétaire de SIVM dont la masse de travail est importante. Il précise qu'il est actuellement compliqué d'assurer le financement d'un emploi aidé. Les subventions ne sont plus aussi intéressantes qu'auparavant et les budgets des mairies se trouvent de plus en plus restreints.

Parallèlement, l'équipe enseignante recherche toujours des services civiques. Les contrats d'une durée maximum de 10 mois démarrent en septembre ou janvier. Recrutés par l'Éducation Nationale, les « volontaires » sont proposés aux écoles de manière locale, et les postulants sont malheureusement rares.

#### Subvention Classe Chanson :

L'équipe enseignante remercie sincèrement le SIVM pour l'octroi d'une subvention de 3000€ permettant aux élèves de CE2-CM, si les conditions sanitaires le permettent, de vivre un moment de classe découverte qui concourra à leur construction et devrait rester gravée dans leur esprit à vie. (Cette classe découverte représente un coût moyen de 500 euros par enfant. L'APE participe à hauteur de 3000 €.)

### **6) Questions diverses**

Le Conseil d'école est une instance où sont remontées toutes les questions qui n'auraient pas trouvé réponse au cours des entretiens individuels. Le Conseil d'école est satisfait de constater que de nombreuses familles ont entendu le discours tenu. Beaucoup de parents ont en effet sollicité les enseignants pour éclaircir des situations, demander des explications ou bien apporter des informations auxquelles l'équipe n'aurait pas eu accès sans ces démarches.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle désire entretenir un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves. Le Président du SIVM, responsable du personnel est impliqué dans la même démarche.

Comme annoncé lors de la soirée d'information aux parents, les demandes individuelles d'information ou d'entrevue recevront une réponse. Les demandes de rendez-vous seront orientées vers le bon interlocuteur, selon la nature de la demande.

#### **Est-il possible d'ouvrir la garderie dès 7h du matin ?**

Monsieur Quéraux indique que cette question est pertinente ; malheureusement, l'amplitude horaire serait trop conséquente pour Mme Papot qui s'occupe de la garderie. De plus, ce service proposé aux familles est déjà très coûteux pour le SIVM.

Selon Mme Gonçalves, si la garderie ouvrait plus tôt, il y aurait certainement des familles intéressées, qui s'organisent actuellement par leurs propres moyens.

Mme Palombo estime qu'il ne faudrait pas négliger les horaires de garderie et risquer de perdre des enfants. Une enquête serait utile.

Mr Crine pense qu'un sondage permettrait de recenser le nombre de familles impactées.

Mr Quéraux conclut qu'une enquête sera proposée prochainement dans les chemises SIVM. Il maintient pour le moment sa réponse négative.

#### **Dans la thématique de l'année, où sont achetés les produits de la cantine ? Y a-t-il des partenariats avec des producteurs locaux ?.**

Les produits peuvent être pris chez **l'épicier d'Aunac, à la maison PEZAUD d'Angoulême, à la boucherie Callaud de Saint Claud, à la boulangerie Boisset d'Aunac, au GAEC de l'Argenterol de Poursac, au GAEC de L'Ouche Vigné de Juillé ou chez d'autres producteurs affiliés à la plateforme AgriLocal 16.** C'est une plateforme nationale, gérée par le département, de mise en relation entre les fournisseurs locaux et les cantines, collèges... Madame PHILIPPON s'inscrit sur la plateforme et lance un appel d'offre en donnant ses critères par produit (le SIVM en a retenu quatre : qualité, prix, distance, bio). Les producteurs répondent à l'appel d'offre. S'ils remplissent les critères, madame PHILLIPON effectue un choix entre les offres.

Pour les autres produits, ce sont les entreprises Brake-Sysco France et TransGourmet (épicerie sèche) qui sont sollicitées, mais les commandes auprès de ces structures sont limitées au maximum.

La séance a été levée à 20 heures.

La secrétaire de séance

M<sup>me</sup> BRUNAUD M.

Le Président de séance

M<sup>r</sup> CERTIN M.